

Accueil → VIVRE ET HABITER → Eau & assainissement → Mes démarches eau potable
→ Accord de paiement pour le compte d'un tiers
→ Faire un accord de paiement pour le compte d'un tiers par courrier

Faire un accord de paiement pour le compte d'un tiers par courrier

Mise à jour le 21 octobre
2020

L'accord de paiement pour le compte d'un tiers peut être transmis par courrier à l'aide de ce formulaire.

→ 1. télécharger le PDF ci-dessous sur le bureau d'ordinateur

- 2. l'imprimer
- 3. le compléter
- 4. le signer
- 5. le transmettre par courrier postal à l'adresse indiquée en joignant les pièces demandées le cas échéant

